

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1378* Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *ABDELKARIM. MOHAMED*

Date de naissance : *06.10.1953*

Adresse : *37 N°3 HAY EL Qods Sidi Bemoussi Casablanca*

Tél. : *06.63955582* Total des frais engagés : *553.30* Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

*Docteur LAABI Abdellah
Spécialisé en Chirurgie Générale
et Infantile
A: B: Sidi Bemoussi - Casablanca
Tél: 02.273.21.13 GSM: 061.14.33.82*

Date de consultation : *03.10.2023*

Nom et prénom du malade : *ABDELKARIM MOHAMED* Age : *70 ans*

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca* Le : *06.10.2023*

Signature de l'adhérent(e) : *Ayoub*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03 FEV 2023	1	300 DH		Docteur AABIBI Abdelali Spécialiste en Chirurgie Générale et Infantile Av. "B" Sidi Bemoussi - Casablanca Tél. 022.73.21.13 GSM: 061.14.33.92

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MOUSSA BOUGHOUJ Wafa Docteur en Pharmacie N° 1 Hay Moussa La Bernoussi Casablanca	03/02/23	253,30

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

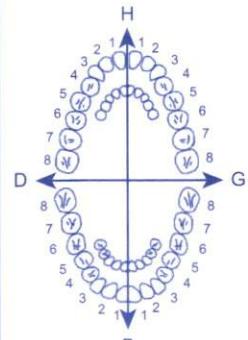
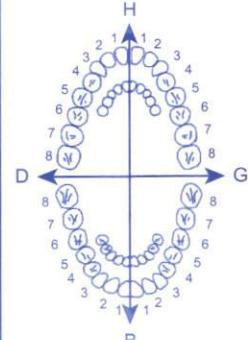
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux												
																
																
<p>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</p> <p>DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	B	00000000	00000000	G	35533411	11433553	
H	25533412	21433552														
D	00000000	00000000														
B	00000000	00000000														
G	35533411	11433553														
				Coefficient des Travaux												
				Montants des Soins												
				Date du devis												
				Date de l'Execution												

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur LAABI Abdelali

Ancien Interne des Hôpitaux
du Maroc

Spécialiste en Chirurgie Générale
et Infantile

Avenue (B) Sidi Bernoussi
Téléphone : 05.22.73.21.13

Casablanca

Patente N° 31634225

Autorisation N ° 4933

الدكتور عبد العالى الاعبى
من قدماء داخلى مستشفيات المغرب
طبيب إختصاصى في الجراحة العامة
وجراحة الأطفال

شارع (ب) سيدى البرنوصى

الهاتف : 05.22.73.21.13
الدار البيضاء

باتانتا رقم : 31634225

رخصة رقم : 4933

Casablanca le : البىضاء فى :

03 FEV 2023

Mr ABDEL KARIM Ouard

100,00

Ketum gel doxe (A.S) DS

59,3-

1 1

Bredum c

1 c

04,00

Mydo Flex

(A.S)

Docteur LAABI Abdelali
Spécialiste en Chirurgie Générale
et Infantile
Av. "B" Sidi Bernoussi - Casablanca
Tél: 022.73.21.13-GSM: 061.14.31.12

1 1

صيدلية حرب مباركه
PHARMACIE MOUBARAKA
BOUGHOUJ Wafaa
Docteur en Pharmacie
6 Bloc 1 Hay Moubaraka Bernoussi
Tél 05 22 76 76 41 CASABLANCA

* VIGNETTE
KETUM 2,5 % gel
tube doseur de 120g
PPV 100 DH

GTIN: 06118001260850
LOT: 3973
MFG: 03 2022
EXP.: 03 2025
PPV: 94dh500



LOT 22003
PER 07/25
PPV 39DH130

